

# Vous aimez le Cap Ferret Music Festival ? Rejoignez son club.



## POUR :

- Vivre des moments d'**émotion** lors d'un événement d'exception
- Contribuer à l'**existence** d'un festival international classé parmi les 20 meilleurs européens (Ungaku Magazine)
- Soutenir la **transmission** de la musique par le concert et l'enseignement
- Propulser les **jeunes talents** prometteurs de l'Académie et de l'Open, concours du Festival
- Eveiller à l'art en le rendant **accessible** à tous
- Rejoindre les **acteurs locaux** autour de valeurs communes
- Sensibiliser à l'**authenticité** et au respect du cadre unique de la Presqu'Île de Lège-Cap Ferret

## POUR DEVENIR MEMBRE DU CLUB :

3 statuts : Ami – Don de 100 euros / Bienfaiteur – don de 500 euros / Grand Donateur – don de 1000 euros

Avantages fiscaux : Pour les particuliers : déduction fiscale de 66% des dons (dans la limite de 20% du revenu imposable reportable sur cinq ans en cas de dépassement de ce plafond). Pour les sociétés : déduction fiscale de 60% de vos dons (dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT, reportable sur 5 ans en cas de dépassement de ce plafond).  
Chaque ami du festival recevra une carte de membre nominative avec bande magnétique.

**Ami : 100€** (soit un coût réel de 34€ après déduction fiscale pour les particuliers)

- Réservation des places avant ouverture au public avec tarif préférentiel.
- 2 Invitations pour le concert de la conférence de presse
- Participation au reportage des Amis du Festival
- Page dédiée Facebook avec publications des adhérents

**Bienfaiteur : 500€** (soit un coût réel de 170€ après déduction fiscale pour les particuliers)

Avantages additionnels / Ami du Festival

- 2 Invitations VIP pour le Grand Concert d'Ouverture
- Photocall officiel
- Citation nominative sur le site internet
- Offre de goodies, d'un tee-shirt et d'un sac.

**Grand Donateur : 1000€** (soit un coût réel de 340€ après déduction fiscale particuliers ou 400 euros entreprises)

Avantages additionnels / Bienfaiteur du Festival

- 4 Invitations VIP pour le Grand Concert d'Ouverture + 2 invitations VIP pour le concert de votre choix
- Remerciement nominatif dans les dossiers de presse
- Citation dans les génériques des films
- Invitation Conférence de Presse
- Emplacement réservé lors des concerts du soir

Les dons en nature (hébergement bénévole, prêt de matériel...) reçoivent en contrepartie l'offre de l'adhésion aux Amis du Festival pour l'année en cours. Au-delà de ces montants, un don peut concerner un achat d'un instrument de musique, de matériel d'amplification ou autre et porter le nom de son "donateur".

L'Association Sons d'Avril est initiatrice et organisatrice du Cap Ferret Music Festival depuis 2011, incluant les présélections du Cap Ferret Music Open depuis 2012. Fondée le 27 août 2010, l'association SONS D'AVRIL a pour objets : Valoriser via le patrimoine naturel les arts en général et la musique en particulier, Valoriser via la musique et les arts le patrimoine naturel en général et celui de la presqu'île en particulier. Statuts complets et documents disponibles sur [www.capferretmusicfestival.com/association.html](http://www.capferretmusicfestival.com/association.html)

**Association Sons d'Avril**

association loi du 1er juillet 1901 n° W336002045

Association à but non lucratif reconnue d'intérêt général

25 avenue nord du phare 33970 CAP FERRET

# REÇU DON "LES AMIS DU FESTIVAL"

Notre association certifie avoir reçu de la part de :

Nom Prénom Mobile

Adresse :

Code Postal Ville :

MONTANT DU DON en chiffre :

MONTANT DU DON en lettre :

Mode de versement :  espèces  chèque  carte bancaire (cocher le mode effectif)

CATEGORIE AMI	2018
AMI DU FESTIVAL	100 euros
AMI BIENFAITEUR DU FESTIVAL	500 euros
AMI DONATEUR DU FESTIVAL	1000 euros

Fait à Cap Ferret, le

Signature Ami du Festival

Signature Président Sons d'Avril et cachet de l'Association

Ce document fait office de reçu pour votre administration fiscale. et n'est valable qu'avec signature du président et cachet de l'association.

VOS CONTACTS : [lesamis@capferretmusicfestival.com](mailto:lesamis@capferretmusicfestival.com)

Pour les particuliers : déduction fiscale de 66% des dons (dans la limite de 20% du revenu imposable reportable sur cinq ans en cas de dépassement de ce plafond).

Pour les sociétés : déduction fiscale de 60% de vos dons (dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT, reportable sur 5 ans en cas de dépassement de ce plafond) (article 238 bis du code des impôts)

.....  
PARTIE A CONSERVER PAR L'ASSOCIATION

Nom Prénom Mobile

Adresse :

Code Postal Ville : email

CATEGORIE AMI : ANNUEL OU BISANNUEL :

MONTANT DU DON en chiffre :

MONTANT DU DON en lettre :

Mode de versement :  espèces  chèque  carte bancaire (cocher le mode effectif)

Fait à Cap Ferret, le

Signature Ami du Festival

Signature président Sons d'Avril